

CIQ MENPENTI 10ème ARRT

organise

JEUDI 4 AVRIL 1996

une journée Ambiance et Spectacle
au

Château GAVAUDAN à Méounes
avec arrêt et visite du village médiéval - Le Castellet

MENPENTI, MON VILLAGE
la remontée du temps
de 1900 à nos jours

Le CIQ sous l'égide de la CAISSE D'ÉPARGNE PAC, et notamment de son Agence de MENPENTI, désire organiser une exposition de photos et de documents pouvant illustrer le thème "MENPENTI", mon village de 1900 à nos jours."

Le but de cette manifestation est de faire revivre pour certains, connaître et découvrir pour d'autres, l'histoire et les événements qui ont pu se dérouler et marquer notre quartier sur cette période.

Pour ce faire, tous les documents, archives, photos, seront les bienvenus et restitués après l'exposition

Merci de bien vouloir contacter le CIQ au 91 78 54 39 et directement durant la permanence le mardi de 16h30 à 18h. Nous espérons une forte participation de votre part

BIBLIOTHEQUE OCB
Rectificatif
Horaires :
Mardi : 15h00 à 17 heures
Jeudi : 10h00 à 12 heures

DEPART

8 heures 30 : MENPENTI (Devant la Gendarmerie)
8 heures 45 : Av. Zénatti (Arrêt du Bus 45) Ecoles
8 heures 50 : Place Bonnefon
9 heures : St GINIEZ (Caisse d'Épargne)

La Détente
Le Rêve
Le Rire

MENU

- Apéritif d'accueil
- Charcuterie
- Crudités
- Daube Provençale
- Pintade rotie
- Légumes
- Dessert Gavaudan
- Café
- Vin rouge et rosé à volonté



Après le repas
Spectacle, Paillettes
Chants, Danses
Promenade dans le pa.
Jeux de boules

200 F

Inscrivez-vous
en nous adressant un chèque au nom du CIQ 157 Avenue de Toulon
et le Présent bulletin

Nom et Prénom : Téléphone.....
Adresse :
Nombre de personnes inscrites : x 200 Frs = Frs
Date et signature

Pensez à régler votre cotisation Annuelle
30 Frs minimum

S.N. AGENCE CENTRALE



CONCESSIONNAIRE
DEPARTEMENT APRES-VENTE
TOUS SERVICES



33 Av. de la Capelette 13010 MARSEILLE

Tél. 91.17.43.17
Fax. 91.78.50.86

- REPARATIONS TOUTES MARQUES
- AGREE ASSURANCES ET ETOILE CREDITS
- VEHICULES DE COURTOISIE SUR R.D.V.

Motorcraft
DISTRIBUTEUR

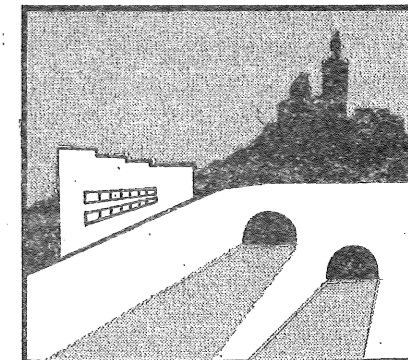
GROUPE MAURIN

LE MENPENTIEN

BULLETIN DE LIAISON DU C.I.Q. DE MENPENTI 10ème

157 Avenue de Toulon 13010 Marseille ☎ 91 78 54 39 / 91 78 88 25

Permanences : Mardi de 16h30 à 18h00



EDITORIAL

SOLIDARITE PASSIVE - SOLIDARITE ACTIVE

FEVRIER 96
N° 4

SOMMAIRE

Editorial	P. 1
Assemblée Générale	P. 2
Actions du CIQ	P. 3
La Vie du Quartier	P. 4
Journée de la Châtaigne	P. 5
Communication avec les élus	P. 6
Ecole de Menpenti	P. 7
Commerce de proximité	P. 8
Commerces de Menpenti	P. 9
Le Tunnel Prado Carénage	P. 10
Info Santé	P. 11
Sortie à Méounes	P. 12

De temps à autre, le mot solidarité revient à la surface : ainsi, à l'occasion du Téléthon, qui recueille des sommes astronomiques, ainsi lors de catastrophes naturelles, ainsi aussi, au cours des dernières grèves de la fin de l'année 95.

Cette solidarité se manifeste généralement par des dons d'argent ou en nature, vêtements, couvertures, produits alimentaires... Elle est de bon aloi et respectable. Elle est également impersonnelle. Ses motivations peuvent être diverses : on a donné, donc c'est bien, mais **ayant donné, on est libéré**. On donne parfois par peur du lendemain, ce qui est arrivé à d'autres, peut arriver à soi. Alors on donne pour repousser le destin. Certains même, donnent pour la publicité de leur firme et... pouvoir déduire le montant des dons de leurs revenus... En tout état de cause, on n'est pas dans le même bain, que ceux pour qui on a donné : il s'agit d'une **solidarité passive**, peut-être seulement de charité.

Mais s'occuper d'autrui, s'intéresser aux autres, donner un peu de son temps, est autrement bienveillant et efficace. Nous avons oublié que nous vivons en groupe, nous ne connaissons plus nos propres voisins. Bientôt, la famille, déjà réduite au seul noyau parents-enfants, se délitera encore, nos enfants commencent à vivre à côté de nous et non plus avec nous.

Est-ce cela la vie ? Réapprenons à parler.

Un certain nombre d'associations, sportives, culturelles, caritatives, vont heureusement à contre-courant. Leurs membres **participent** à la vie des autres, font s'intégrer une partie de la population voisine.

C'est le cas de notre CIQ décidé à prendre en charge, ce que ne peuvent apporter l'Etat ni les collectivités locales : le regroupement des personnes, la convivialité oubliée, l'intérêt des uns pour les autres. Bref une **solidarité issue du don de soi**, partielle certes, mais combien nécessaire, une **solidarité active**.

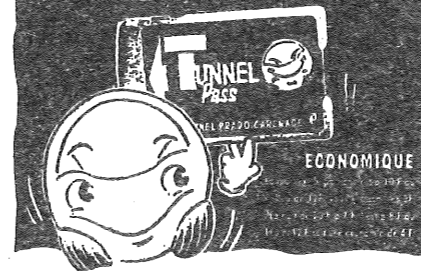
Christine OCKRENT, dans un excellent éditorial récent, terminait son propos par ces mots :

"Pour maintenir ou instaurer entre nous des solidarités nouvelles, faisons le pari de l'imagination, plutôt que du scepticisme."

Notre CIQ a fait le pari de l'imagination.

Francis GARCIN

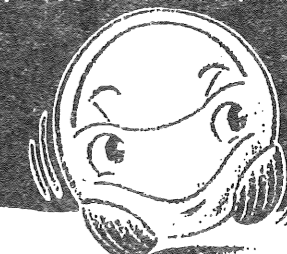
AVEC TUNNEL PASS
JE NE PAIE QUE 10 F
QUAND JE PASSE.



Renseignements
complémentaires
Adressez-vous
au péage
ou téléphonez au

91 80 88 88

EN 3 MINUTES PAR LE TUNNEL
MARSEILLE EST À VOUS.



TUNNEL PRADO CARÉNAGE
"LE RACCOURCI"

QUINCAILLERIE CENTRALE

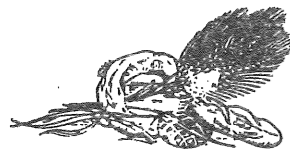
Vente aux professionnels et au détail

OUTILLAGE - PLOMBERIE
ELECTRICITE - PEINTURE
VISSERIE - BOULONNERIE
PEINTURE - PAPIER PEINT
AMEUBLEMENT - LOCATION
MOTOCULTURE - SERRURE

260, Av. de Toulon - 13010 Marseille
Tél. 91 79 01 99

Boulangerie - Pâtisserie

Mr et Mme Fabien FERAUD



99, Avenue de Toulon
13005 MARSEILLE
Tél. 91.79.66.26

Un grand coup de champagne et nos sincères remerciements à ceux qui par leur publicité dans notre bulletin permettent sa parution

Encore Merci

ASSEMBLEE GENERALE DU 13 JANVIER 1996

Le 13 Janvier 96 à 17h s'est ouverte l'Assemblée Générale statutaire, en présence de Mr Guy Teissier, Maire de Secteur, de Mr Franceschetti, Président de la Confédération des CIQ et de nombreuses personnalités.

Le Président Erick Puget, après avoir accueilli les participants à cette assemblée, a mesuré avec satisfaction le chemin parcouru depuis un an. Il a ensuite cédé la parole au Vice-Président Francis Garcin, pour la présentation du rapport moral.

Au cours de l'année 95, le CIQ s'est d'abord employé à trouver un toit, à communiquer au moyen d'un Bulletin, à lancer diverses activités, (sorties, loto, exposition), à ouvrir une bibliothèque, sponsorisée par la société du Tunnel Prado-Carénage.

De plus une action soutenue a été menée auprès des Elus. Mr Garcin rappelle que "Les Elus du 5e secteur peuvent compter sur le CIQ pour soutenir les intentions et projets favorables à la population ; ils doivent aussi compter, avec notre ferme volonté de faire aboutir, les demandes nécessaires et réalistes, que nous présenterons."

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Mr René Astruc, Trésorier du CIQ a la charge de présenter le rapport financier, qui laisse apparaître un report à nouveau positif de 8 464 Frs.

L'ensemble des entrées se monte à 43 024 Frs
tandis que le total des sorties est de 34 560 Frs

On peut être satisfait de cet équilibre positif, d'autant plus que nous avons pu meubler et équiper nos locaux, grâce à de généreux donateurs :

La Caisse d'Epargne, qui nous a donné du matériel informatique et un lot de chaises et de fauteuils de bureau.

La société IBM qui, par l'intermédiaire de Monsieur Tedesco, nous a cédé plusieurs tables et bureaux, ainsi que du mobilier de rangement.

Le CIQ de Bonneveine, qui est un peu notre Parrain, nous a offert un photocopieur en bon état de marche.

C'est aussi à l'unanimité, que le rapport financier est adopté.

Le Président cède la parole à Mr Guy Teissier, Maire de secteur, qui souligne tout l'intérêt qu'il porte à ce quartier, longtemps oublié.

Il précise que l'INSEE va s'implanter sur les terrains des anciens magasins de l'intendance. Au rez de chaussée du nouvel immeuble, sera réservé un emplacement pour l'installation d'une crèche.

L'aménagement de la Gare du Prado est toujours à l'étude. La municipalité n'est pas favorable à l'implantation d'une grande surface, sur ces terrains. Cet aménagement est lié au problème de la collecte des ordures ménagères, et à la localisation de l'éventuelle usine de traitement des déchets.

L'ancienne école, où est installé le CIQ sera entretenue et est appelée à recevoir et à accueillir des activités nouvelles, ainsi que des associations, au bénéfice des habitants du quartier.

En juin la Mairie de secteur y organisera la Fête de la Musique.

Mr Guy Teissier remercie le CIQ, pour sa participation aux Comités d'Initiatives et de Consultation d'Arrondissement de la Mairie du 5e secteur. Il répond ensuite à diverses questions posées par l'Assistance.

L'Assemblée procède à l'élection des membres du Conseil d'Administration, après avoir fait appel aux candidatures.

Sont élus pour l'année 1996

Mesdames Allais, Berteau, Huber

Messieurs, Astruc, Baverel, Beneyto, De Luca, Eymard, Farina, Garcin, Hervé, Hyvers, Martinache, Pourrat, Puget, Reuland, Saby

Un apéritif offert aux participants, clôturera cette sympathique Assemblée et sera suivi de l'élection, par les membres du Conseil d'Administration, du Bureau du CIQ pour l'année 96 :

Président	Francis Garcin
Vice-Président	Erik Puget
Vice-Président	Frank Baverel
Secrétaire	Victor Farina
Secrétaire Adjoint	René Pourrat
Trésorier	René Astruc
Trésorier Adjoint	Martine Huber Richard Beneyto

Que tous les participants à cette Assemblée soient remerciés, pour leur soutien et leurs encouragements.

Tom Reuland



INFO SANTE

La dépression au travail

Une cause : le "Mobbing"

Le "Mobbing", qui n'est pas un terme à la mode en France, serait, d'après le quotidien médical "Panorama du Médecin", à l'origine de nombreux arrêts de travail dont le coût financier pour la Sécurité Sociale n'est pas négligeable de nos jours.

Par ce terme, il faut entendre : harcèlement psychologique sur les lieux de travail. L'origine de ce terme est Anglo-saxonne et provient de "to mob" molester, malmené.

Un chercheur Allemand H Leymann en donne une définition précise : accuser une personne dans un état d'infériorité permanent, cette dernière étant soumise à des manœuvres hostiles et dégradantes.

Cette psychoterreur débute souvent par de simples brimades. La progression est souvent insidieuse : cela va de nier la présence de la victime jusqu'à l'agresser physiquement, l'empêcher de s'exprimer, critiquer son travail ou pire, sa vie privée. Enfin, c'est l'exclusion pure et simple du groupe de travail qui débouche vers un licenciement, une démission ou plus grave encore vers un suicide, si la victime est fragile psychologiquement.

Ces pratiques sont paraît-il courantes dans le nord de l'Europe, en particulier en Suède. Paradoxalement, si le Stress est omniprésent sur les lieux de travail en France, les Médecins Psychiatres interrogés semblent ne pas être confrontés à de telles plaintes de la part de leurs patients.

Pourtant qui n'a pas dans son entourage une personne humiliée, mise en quarantaine par ses collègues, ou encore aux prises avec un supérieur jouant au "petit chef" ?

En fait, lorsque l'on écoute les malades, on remarque que les plaintes de ce type sont de plus en plus fréquentes. Les victimes de tels agissements doivent savoir que leur médecin peut les aider et qu'elles ne doivent pas hésiter à en parler. Des solutions thérapeutiques mais également juridiques existent, mais ce n'est qu'en dénonçant ce type de pratique que l'on sensibilisera l'opinion et les pouvoirs publics.

Dr F. Baverel

BULLETIN D'ADHESION AU CIQ MENPENTI 10è

NOM.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

.....

Tél.....

DATE ET SIGNATURE

Ci-joint un chèque de.....
(minimum 30 Frs) à l'ordre du
CIQ MENPENTI 10è

APPEL DU TRESORIER



COTISATION ANNUELLE : 30Frs
en espèces ou chèque bancaire
à l'ordre du C.I.Q MENPENTI 10ème

POUR VOUS ! UNE MUTUELLE A VOTRE ECOUTE ADAPTEE A VOS BESOINS

UNE PROTECTION SANTE COMPLEMENTAIRE *

- ☑ sans exclusion
- ☑ sans limite d'âge
- ☑ sans questionnaire médical

UNE MUTUELLE MULTI-SERVICES GRATUITS

NOTRE ESPACE MUTUELLES vous attend au :

129, Avenue de Toulon 13010 MARSEILLE ☎ 91 24 31 31

* **CONDITIONS PARTICULIERES D'ADHESION SUR PRESENTATION DU JOURNAL**



LE TUNNEL PRADO CARENAGE

Et sa préhistoire

C'est au siècle dernier, sous le Second Empire, que débute la préhistoire du tunnel Prado Carénage.

Le développement du trafic maritime posait alors le problème de l'extension du port hors du Vieux Port où il avait été contenu depuis l'Antiquité.

Deux Options se présentaient.

- Une Extension vers le nord, rigoureusement soutenue par Paulin TALABOT, le Père du Chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, le fameux PLM, qui fut finalement retenue après maintes péripéties.

- Une extension vers le Sud, qui n'était pas sans atout : où les fonds marins étaient plus favorables et où la vaste plaine de l'Huveaune alors vierge de toute urbanisation permettait l'implantation de l'arrière port et le développement d'une activité industrielle plus facilement que dans les quartiers nord.

Avant que le choix ne soit fait des capitaux anglais s'intéressèrent à l'option sud et constituèrent une société qui sollicita et obtint de l'Etat la concession du chemin de fer du Vieux Port et de la Banlieue Sud de Marseille.

Il était prévu la construction de deux lignes qui, partant de la gare du Prado, qui faisait partie de la concession de la compagnie PLM aboutissaient l'une au Vieux Port l'autre à la Pointe Rouge pour desservir le port et l'arrière port espérés. Seule la ligne du Vieux-Port fut réalisée sans attendre pour répondre au trafic potentiel existant ; elle comportait un tunnel à double voie de 2 km 1/2 sous la colline de N.D. de la Garde aboutissant à une gare de marchandises taillée dans le roc, au bord du bassin du Carénage et au pied de la basilique St Victor.

La ligne vers la Pointe Rouge ne fut par contre même pas amorcée, le choix de l'extension nord lui ayant fait perdre toute utilité. L'exploitation indépendante d'une concession aussi petite n'étant pas viable la Société concessionnaire passa une convention avec la compagnie PLM pour lui confier la totalité de l'exploitation et de l'entretien de la ligne.

Les années passant et l'activité portuaire se développant de plus en plus au nord du Vieux Port le trafic diminua. Pour ne pas arrêter l'exploitation la Compagnie PLM demanda au concessionnaire de lui verser une subvention d'exploitation, ce qu'il fit afin de ne pas être déchu de sa concession.

On arriva ainsi à 1937, année où les concessions des grandes compagnies de chemin de fer furent nationalisées pour constituer la SNCF ; la concession du chemin de fer du Vieux Port et de la Banlieue Sud de Marseille qui était pourtant une concession de chemin de fer d'intérêt général, donc l'égalité - en droit - des autres, ne le fut pas.

Par oubli peut-être ?

L'exploitation continua dans les mêmes conditions avec la SNCF. Après la guerre, au début des années 60, le trafic se limitait à un ou deux trains de 3 ou 4 wagons par semaine, il s'agissait de desservir les entrepôts que la Société SOLVAY, fabricant de soude, avait installé là à l'époque où les savonneries de Marseille étaient établies rue Sainte, à proximité, et quelques activités plus ou moins maritimes qui occupaient la majeure partie des terrains ferroviaires.

C'est alors que les études du tunnel routier sous le Vieux Port montrèrent que pour aménager convenablement la tête sud de l'ouvrage il faudrait occuper une partie des terrains de la gare du Vieux Port.

La procédure mise au point avec la Direction des Transports Terrestres du Ministère des Travaux Publics de l'époque fut la suivante :

- Il fallut d'abord retrouver le concessionnaire : comme il continuait à verser une subvention annuelle d'exploitation à la SNCF ce fut possible en remontant la filière bancaire.

- L'Etat racheta ensuite la concession : c'était prévu par le contrat, à la convenance du pouvoir concédant, moyennant le versement d'une indemnité représentant le produit des 4 meilleures des 7 dernières années d'exploitation ; comme il ne gagnait rien, et même versait une subvention à la SNCF, cette indemnité fut facile à calculer :

$4 \times 0 = 0$ Franc

- Le concessionnaire, très fair play, accepta sans sourcilier, mais demanda, comme il en avait le droit, le remboursement de son cautionnement ; sur production du certificat de versement de 300 000 Frs or qu'elle lui avait remis à l'époque. La Caisse des dépôts et consignations lui remboursa 3000 F (alors que, capitalisés à 4 %, ce cautionnement aurait dépassé 10 MF or : la caisse des dépôts n'y a rien perdu)...

- L'Etat qui, du fait du rachat de la concession, s'était substitué à l'exploitant ferma aussitôt la ligne à l'exploitation sans soulever la moindre protestation, la Société SOLVAY y trouva même un bon prétexte pour fermer son entrepôt du Vieux Port, qui n'avait plus aucune raison de rester là.

- L'Etat transféra alors la gestion du domaine public ferroviaire à la Ville de Marseille.

- La Ville réaffecta ce domaine public du chemin de fer à la voirie - La Ville retira ensuite aux diverses entreprises qui s'étaient installées sur les emprises de la gare du Vieux Port leur autorisation d'occupation temporaire du domaine public. Les dites entreprises protestèrent, et réclamèrent même une indemnité d'éviction devant le tribunal Administratif ; elles furent déboutées car cette éviction avait été faite pour les travaux du tunnel sous le Vieux Port, donc dans l'intérêt du domaine Public (devenu routier) et, en pareil cas, il n'y a pas indemnisation, il est vrai que pendant des années ces entreprises avaient occupé les lieux moyennant une indemnité bien inférieure à un loyer commercial. C'est ainsi que, sans rien déboursier, la Ville de Marseille peut disposer des terrains de la gare du Vieux Port qui furent utilisés pour l'aménagement de la tête sud du Tunnel sous le Vieux Port et du tunnel ferroviaire construit il y a un siècle aux frais des anglais et utilisé aujourd'hui pour l'aménagement du tunnel routier Prado-Carénage.

Il est difficile de chiffrer ce que cela peut représenter en valeur patrimoniale peut-être 1/2 milliards de francs. Il est hors de doute cependant que, sans cela, l'actuel tunnel routier Prado Carénage n'aurait pas vu le jour.

25.05.93

Georges LACROIX
Inspecteur Général Honoraire
des Services Municipaux de
La Ville de Marseille

RAPPEL DES ACTIONS DU CIQ DEPUIS NOVEMBRE 95

- Journée "Chataignes" du 12 Novembre 95
- Salon de peinture et de sculpture du 15 au 30 Décembre 95
- Loto du 16 Décembre 95
- Sortie de la 2e édition du Livre Blanc de Menpenti, remis aux élus :

Mr G. Teissier	Maire du 5e Secteur
Mr J.C. Gaudin	Ministre et Maire de Marseille
Mr L. Weygand	Président du Conseil Général
Mr T. Firchov	S. Préfet délégué à la Ville

- Participation au Conseil d'Initiatives et de Consultation d'Arrondissement
- Assemblée Générale du CIQ le 13 Janvier 96
- Loto du 21 Janvier 96
- Obtention de 27 places gratuites, pour une classe de l'école primaire de Menpenti, à l'OPEN 13 de tennis.
- Ouverture de la Bibliothèque de quartier, gérée par l'OCB

BIBLIOTHEQUE OCB MENPENTI

Les habitants de Menpenti sont invités à profiter de l'implantation, en plein coeur du quartier, d'une bibliothèque, avec de nombreux livres récents et d'actualité. Ne vous privez plus de lire, vous trouverez au 157 Avenue de Toulon, accueil, choix, et conseil. **Les heures d'ouverture sont les suivantes :**

LE MARDI DE 15 HEURES A 17 HEURES
LE JEUDI DE 10 HEURES A 18 HEURES

L'abonnement annuel est de 50 Frs par famille
Le prêt de base d'un livre de 5 à 7,50 Frs

La durée de prêt est de 10 jours pour les livres nouveaux, 15 à 21 jours pour les moins récents.

Une visite n'engage en rien. Venez, voyez, et laissez vous enchanter par le charme d'un roman, ou captiver par un récit historique.

A bientôt le plaisir de faire votre connaissance.

L'Equipe OCB Menpenti.

LES APPELS D'URGENCE

POLICE SECOURS	17
POMPIERS	18
SAMU	15
SOS MEDECINS	91 52 91 52
SOS CARDIOLOGUES	91 31 27 27
SOS DENTISTES	91 53 50 50
SOS VIOL	91 56 04 10
GRANDS BRULES	91 94 16 69
DROGUES INFO SERVICE	05 23 13 13
SOS VETERINAIRES	91 63 09 00
SECURITE ELECTRICITE	91 50 19 00
SECURITE GAZ	91 08 08 08
SIDA INFO SERVICE	05 36 66 36
DECHETTERIE	91 80 13 13
(tous les jours sauf dimanche de 13h à 18h)	
7-9 Bd Bonnefoy 13010)	
OBJETS ENCOMBRANTS (enlèvements)	91 55 39 39



Assurances Habitations

6 mois gratuits
pour les moins de 30 ans

190 Avenue de Toulon
13010 MARSEILLE

☎ 91 78 25 20

DON

ANONYME


A.D.S.E.A
C.A.T.
LEON BERENGER

39, Avenue de la Timone
13010 MARSEILLE

☎ 91 80 11 57
☎ 91 25 89 20



ATELIER DE MECANIQUE
ROBERT DOTTA



Réparations toutes marques
 Spécialiste **SAAB**

7 rue Thibaud 13010 MARSEILLE
 Tél. 91 79 66 16

ADHEREZ

AU

C.I.Q.

PLUS

NOMBREUX

NOUS

SERONS

PLUS ECOUTES

APPEL DU TRÉSORIER



MAIS AU FAIT
 JE DOIS
 MA COLISATION
 AU C.I.Q.

LA VIE DU QUARTIER

DOSSIER CASERNE BEAUVAU

Le projet de restructuration de la Caserne BEAUVAU, pour le regroupement des unités de Gendarmerie de Marseille est actuellement relancé, grâce à la volonté du Général DECCUBER, commandant la circonscription de gendarmerie, le soutien de Monsieur Guy TEISSIER, Maire de Secteur et Député à la Commission Défense, ainsi que de notre CIQ très porté à la réalisation du projet qui apporterait une population nouvelle de 500 à 700 personnes à notre village ; le CIQ en a fait l'un de ses objectifs dans son Livre Blanc de décembre 95.

Les premières études sont engagées. Dans le cas où le projet serait inscrit au budget annuel de la Gendarmerie Nationale, le parti architectural verrait le jour dans 18 à 24 mois et le premier coup de pioche donné dans un délai de 2 à 3 ans.

Souhaitons que les efforts conjugués des parties prenantes soient couronnés de succès.

DOSSIER IMPLANTATION DE L'INSEE

Le projet d'implantation de l'INSEE dans le quadrilatère des rues Rolland, Eguison, et Pologne vient de voir son permis de construire refusé par les Services Municipaux pour des raisons portant sur la hauteur du bâtiment, le retrait sur rues et l'abandon au domaine public de la voie nouvelle envisagée.

Le CIQ avait, dès le mois d'octobre 95, apporté ses observations au projet relativement aux mêmes raisons invoquées par la Mairie, au Promoteur, la Société SOGEA, ainsi qu'à la Mairie de secteur. Il est regrettable que ces observations n'aient pas, alors, été prises en considération. Il serait regrettable, également, que ce projet soit abandonné par le promoteur, eu égard à ces critères.

Sens de circulation dans l'ilot est

La trame circulatoire, adoptée par la population, sera mise en place sous peu, avec la pose de panneaux de sens uniques.

Subventions de l'ANAH

Dans notre journal de Novembre 95, nous vous avons proposé, en collaboration avec la Caisse d'Epargne, de vous aider en matière immobilière (achat, travaux, rénovation de logements).

Nous avons pu traiter quelques dossiers à ce titre.

Nous vous rappelons que les dossiers, peuvent recevoir une subvention de l'ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat), permettant, de réaliser moindre frais, les travaux que vous envisagez.

Nous pensons particulièrement aux propriétaires de l'Ilot Est, dont les maisons datent... du début du siècle.



Défilé du mardi gras

A l'occasion du carnaval, un défilé des élèves costumés, de l'école primaire de Menpenti, aura lieu le 26 Mars à 14h. Le défilé empruntera une série de rue du quartier et aboutira dans la cour de l'ancienne école de filles, 157 avenue de Toulon. La fête se terminera par un goûter, accompagnée d'une partie musicale.

Carnaval des Tout-Petits

L'école maternelle de Menpenti, organise dans l'école un défilé des enfants costumés. Les enfants, habillés et accompagnés de leurs parents, participeront à une après-midi récréative le 22 mars, avec goûter et stands de jeux.



Entre 1986 et 1993, MARSEILLE a perdu 1634 commerces et services, soit 9,8 % des entreprises, réparties comme suit :

- Perte pour les Commerces : 1139 Etablissements
- Pertes pour les Services : 459 Etablissements

S'il l'on regarde plus en détail, on s'aperçoit que ces pertes se positionnent plus précisément sur :

- Le secteur alimentaire	- 22,8 %
- L'équipement de la maison	- 10,8 %
- La culture et les loisirs	- 8,7 %
- Les services divers	- 32 %
- Les automobiles et les cycles	- 8,2 %

(Source ATLAS des commerces et Services de MARSEILLE - Service de l'Urbanisme commercial)

Ceux sont justement les secteurs (à part l'automobile, encore que les constructeurs commencent à exposer régulièrement dans les Hypermarchés) qu'ont développé les grandes surfaces. Elles ne s'arrêteront pas là ; nous voyons maintenant apparaître, dans les murs, les ventes de : fleurs, cadres et tableaux, graineterie, produits financiers, propositions de voyages touristiques, Informatique etc....

A quand l'immobilier, le notaire, l'avocat, les clubs sportifs sur place ?

ENTOT ON AURA CREE PAR LES HYPER UNE VILLE A COTE DE LA VILLE. NOUS AURONS PLUS QU'AABANDONNER NOS LOGEMENTS POUR HABITER ATOUR DES HYPER. NOUS SERONS DES SATELLITES DES HYPER. QUELLE JOIE !

Il semble pourtant que le Gouvernement ait saisi le danger de la situation. Il a gelé, pour l'instant, l'implantation de nouvelles grandes surfaces et, par son plan PME, serait décidé à mettre fin à certaines pratiques de celles-ci, telles que :
 - déférencements abusifs des fournisseurs et revente de produits à perte.

A titre documentaire, quelques autorisations récentes : (LSA du 1476 du 25 Janvier 1996)

- Extension de 795 m2 d'un intermarché de 1094 m2 à Saint-Rémy-du-Rouvray
- Extension de 3020 m2 d'un Castorama de 6500 m2 Vélisy
- Extension de 780 m2 d'un Leclerc de 5110 m2 Rochefort
- Extension et transfert de 3100 m2 d'un Géant de 4 400 m2 à Nevers
- Création d'un Super U de 2886 m2 à Saint-Jean de Monts

Dans notre prochain numéro, nous verrons comment fonctionnent les grandes surfaces et leurs moyens


Erick PUGET

Le Village de MENPENTI (10ème arrondissement) comprend 59 commerces :

- 2 alimentations générales
- 4 boulangeries et / ou pâtisseries
- 1 traiteur
- 2 fruits et légumes
- 2 restaurants
- 3 salons de coiffure
- 7 cafés-bars
- 3 boucheries
- 2 banques
- 2 multiservices (clés, chaussures, imprimerie)
- 1 photographe
- 3 magasins de vêtements féminins
- 1 opticien
- 1 pharmacie
- 1 quincaillerie
- 1 pressing
- 6 réparateurs automobiles



EDITIONS ET PUBLICITE
BOURLOTON



EDITEUR de JOURNAUX
 et BULLETINS
 REGISSEUR PUBLICITAIRE
 de REVUES et d'ANNUAIRES
 RELIGIEUX

Espace Valentine
 1 Montée de Saint-Menet
 13011 MARSEILLE

☎ 91.27.21.80
 ☎ 91.27.21.90

AD.SEA
C.A.T.
LEON BERENGER
 39, Avenue de la Timone
 13010 MARSEILLE
 ☎ 91 80 11 57
 ☎ 91 25 89 20



**N'oubliez pas
 votre cotisation annuelle.
 Merci !**

**CET ESPACE
 VOUS
 INTERESSE ?**
Tel: 91.27.21.80

DEFENSE ET ILLUSTRATION DU COMMERCE DE PROXIMITE

Nous commençons, dans ce numéro, une série d'articles consacrée au commerce de proximité.

Il nous paraît, en effet, important d'éclairer les consommateurs que nous sommes, sur l'éventuelle disparition, à plus ou moins long terme, du commerce de proximité et ses conséquences sur l'emploi et la sécurité au profit de la grande distribution.

Actuellement, l'équilibre économique entre la grande distribution et les commerces de proximité n'existe plus, au détriment de ces derniers.

Au-delà des critères de l'économie pure, la nécessaire présence, dans nos quartiers, de ces commerces rejoint ceux de la vitalité de nos villages = besoins partiels et immédiats, service convivialité, échange, présence persistante des habitants et même une meilleure utilisation du porte-monnaie.

DES CHIFFRES

La Grande distribution = 371 000 personnes pour 52 % du chiffre d'affaire
 Le Commerce de proximité = 1 648 000 personnes pour 48 % du chiffre d'affaire
 1 emploi pour la grande distribution
 4 emplois pour le commerce de proximité
 Ces chiffres ne tiennent pas compte des emplois indirects que procure le commerce de proximité tels que :
 - Cabinet comptable, Publicitaire, Imprimeur, Livreur, Technicien de surface, Personnel du bâtiment etc....

ETAT DES LIEUX / EVOLUTION

Il est de notoriété publique que les commerces de proximité meurent lentement au profit des grandes surfaces ; mais voyons quelques chiffres.

Structure des Commerces en FRANCE (pour 100 000 habitants)

- Hypermarchés	1,6 magasin
- Supermarchés	11,4 magasins
- Alimentation de proximité	54 magasins
- Alimentation spécialisée	104 magasins
- Non alimentation spécialisée	3,2 magasins
- Habillement / Textile / Cuir	148 magasins
- Equipement de foyer	87 magasins
- Pharmacie	37 magasins
- Hygiène / culture / Loisir /sport	82 magasins
- Spécialisés divers	85 magasins

En 1992, il y avait 685 magasins pour 100 000 habitants (sources INSEE)
 La France détient le record d'Europe des Hypermarchés et Supermarchés (7 fois plus qu'en ITALIE !)

Evolution sur 10 ans de cette structure : (82/92) = 100 000 habitants

Années	Nombre total		
	de magasins	de magasins de + de 400 m2	de magasins de - de 400 m2
1982	677	27	649
1992	576	39	538
Evolution (Source INSEE)	-15 %	+ 43 %	- 17 %

On constate, dans ce tableau la forte augmentation des magasins de grande surface (+ 43 %) et une nette diminution des magasins de petites et moyennes surfaces = les magasins de proximité.

MARSEILLE compte 74 hypermarchés, supermarchés, grands magasins et magasins populaires de + 400 m2



JOURNEE DE LA CHATAIGNE EN CEVENNES

Ce dimanche 12 novembre, le confortable car de la Société SUMIAN nous prend à 7 heures 20 devant la gendarmerie du quartier, puis nous allons compléter l'effectif à Bonneveine, où une bonne trentaine d'amis nous attendent. Voilà tout le monde y est !

Par Martigues, Fos, nous atteignons rapidement Arles pour la décompression "Hydraulique", nécessaire. Après une 1/2 heure de détente, nous repartons pour Nîmes, Alès, la Grand Combe, et par une merveilleuse route sinueuse, nous entrons dans les Cévennes par le Col de la Baraque.

C'est l'automne... que la forêt est belle ! Les différentes teintes du rouge, jaune, orange, vert etc... se mêlent aux châtaigniers, pins, chênes, bouleaux et autres, dans une superbe harmonie de tons. Le soleil encore présent à ce moment là, éclaire de tous ses rayons cet enchevêtrement de couleurs contrastant avec les coins d'ombre et de brouillard dans la vallée. C'est l'été Indien "Chez nous" !



Nous voilà arrivés au Raiol et au Col de Penedis. Notre chef de cuisine, conteur à ses moments, a juste le temps de nous faire l'historique de la région, qu'une abondante et soudaine "rincée" nous oblige à vite regagner le restaurant. L'accueil est chaleureux, et le petit marché local, bien que réduit à deux étals, propose de succulentes charcuteries, fromages ou miel.

Le repas plus que copieux (voir menu dans le précédent journal), est consommé dans une ambiance bon enfant. La complicité avec deux autres groupes présents s'installe ; les chants, les jeux, la danse, font oublier le temps qui passe. Une surprise pour tous : la présence de Gilles Dreux venu en voisin, nous interpréter quelques chansons.

La grillée de châtaignes au vin blanc clôture la fête. Il est 4 heures 1/2 et il faut rentrer. Malgré ces quelques grosses gouttes de pluie, le moral n'est pas atteint. La gaieté règne dans le car où quelques bons gourmands digèrent en silence, somnolent même parfois tandis que d'autres chantent à tue-tête !

A l'arrivée sur Marseille, notre très sympathique chauffeur Patrick, se débrouille pour laisser au plus près ses voyageurs d'un jour.

Ce fut une agréable journée, et tous d'accord nous avons dit : Au revoir et à bientôt pour une prochaine fois. Tenant parole, nous proposons une journée ambiance et spectacle, dans la vallée du Gapeau. Encore un moment de plaisir en perspective Voir en dernière page

Vous qui aimez le contact, les sorties en groupe, faites nous connaître vos désirs, vos idées. Venez nous contacter le mardi, jour de permanence entre 16 et 18 heures 157 avenue de Toulon, ou bien mettez vos suggestions écrites dans la boîte aux lettres du CIQ même adresse (ancienne école de filles)

A très bientôt
 René ASTRUC

LES GARANTIES ECUREUIL

CAISSE D'EPARGNE
 PROVENCE - ALPES - CORSE

AGENCE MENPENTI
 182 Avenue de Toulon
 13010 MARSEILLE
 Tél. 91.80.87.55



COMMUNICATION AVEC LES ELUS

France Télécom

Marseille le 11 Décembre 1995

Monsieur Erick Puget
Président du CIQ Menpenti
230 Avenue de Toulon
13010 MARSEILLE

Objet : Cabines téléphoniques
Réf : Votre lettre 95/55 FG/ EP du 15/11/95

Monsieur,

En réponse à votre courrier référencé ci-dessus, mes services se sont rendus sur place pour effectuer une étude de faisabilité.

Compte tenu de l'étroitesse des trottoirs, du nombre d'impasses, et du manque d'animation de ce quartier, il n'apparaît pas opportun d'envisager l'installation d'une cabine téléphonique.

Par conséquent, j'ai le regret de vous informer que France Télécom ne peut donner une suite favorable à votre demande.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée

J.C. DHO
Responsable Service Commercial



Marseille, le 1er Février 1996

Monsieur Francis GARCIN
CIQ de Menpenti
157 avenue de Toulon
13010 Marseille

N/ Ref : CAB/GT/LRP/MJM 96-12

Dossier suivi par Lionel ROYER-PERREAUT
(Références à rappeler)

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 23 Janvier 1996, vous avez souhaité attirer mon attention sur l'intérêt qu'il y aurait d'implanter une cabine téléphonique rue d'Eguillon.

Je vous informe que je soutiens tout à fait votre proposition.

Aussi, ai-je pris attache avec Monsieur FEIGE, Directeur de France Télécom pour étudier avec lui les possibilités qui nous sont offertes de répondre favorablement à votre attente.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de l'issue de ma demande.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous
Guy TEISSIER

ECOLE DU VILLAGE DE MENPENTIS

L'Ecole primaire du village de Menpenti est dirigée par Mr Martinache.
Elle comporte 9 Classes, pour 190 élèves :

2 cours préparatoires	Mme Ranisio, Mr Alpe
1 cours élémentaire 1ère année	Mme Sallusto
2 cours élémentaires 2ème année	Mlle Cicculo, Mlle Coz
1 cours moyen 1ère année	Mlle Maurin
1 cours moyen 1e et 2e année	Mlle Trouillet
1 cours moyen 2e année	Mme Marguet, Mr Martinache
1 classe d'adaptation	Mlle Chauvot

Toute cette équipe pédagogique est particulièrement soudée et dynamique.
Cette année, Mles Cicculo, Coz, Trouillet, et Mr Alpe, proposent aux parents d'élèves, des classes de découverte, à l'extérieur.

Mlle Trouillet vient de conduire ses élèves, en classe de neige, du 20 Janvier au 6 Février.

Les locaux scolaires sont, maintenant en bon état et en conformité avec les normes de sécurité. La réfection des peintures, sur l'immense façade de l'Avenue de Toulon, donnerait un air de gaieté à ce bâtiment plein de charme. Notre maire, Guy Teissier en a reçu la demande et nous a assuré de son soutien pour activer ces travaux, aujourd'hui nécessaires.

Pour mardi gras, comme l'an passé, les élèves, encadrés par leurs enseignants, défilent dans le village de Menpenti grimés et costumés, comme le veut la tradition. Le défilé partira de l'école, empruntera la passerelle pour traverser l'ilot Est de Menpenti, et reviendra par la rue Jacques Hébert.

En fin de défilé, les élèves se retrouveront dans la cour de l'ancienne école de filles, 157 avenue de Toulon, pour terminer la fête par un joyeux feu des accessoires.

La fête sera complète avec un goûter offert aux personnes âgées, par le CIQ de Menpenti 10e, dans une salle donnant sur la cour.

Nous les attendons nombreuses



GYMNASTIQUE DETENTE

Nous avons le plaisir de vous confirmer, que les stages de gymnastique détente débuteront le Jeudi 7 Mars 96, dans une salle du CIQ, 157 Avenue de Toulon, de 18h à 19h. Cette première séance sera une séance d'essai.

Nous vous rappelons ci-dessous, la tarification de ce stage :

- Frais d'inscription
- 30 Frs pour les adhérents du CIQ
- 80 Frs pour les non-adhérents
- Abonnement au stage
- 120 Frs par mois

Nous vous attendons avec plaisir pour cette première séance

STAGE D'INITIATION A L'INFORMATIQUE

Le CIQ recherche une personne bénévole compétente, pour s'occuper du futur stage d'initiation à l'informatique.



*Sellerie
Baron*

Jean-Jacques LAUPRETRE

Garniture cuir auto
Capotes auto bateaux
Banquettes ameublement
Sièges bureau et dentaire

**23, Chemin de l'Argile
13010 MARSEILLE
Tél. 91 80 14 62**

AD.SEA

C.A.T.

LEON BERENGER

39, Avenue de la Timone
13010 MARSEILLE

☎ 91 80 11 57
☎ 91 25 89 20

**PRESSE
PAPETERIE
JOUETS**

Marie-Noëlle et Francis POLI

5, Place Pierre Roux
13006 MARSEILLE
91.78.65.01